

# AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES - P1

REPORTING

Communication  
Publicitaire

31/03/2024

DIVERSIFIÉ ■

Article 8 ■

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **123,75 ( EUR )**  
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**  
Actif géré : **116,07 ( millions EUR )**  
Code ISIN : **FR0010698555**  
Indice de référence : **100% €STR CAPITALISE (OIS)**  
Notation Morningstar "Overall" © : **3**  
Catégorie Morningstar © :  
**EUR CAUTIOUS ALLOCATION - GLOBAL**  
Date de notation : **31/03/2024**

## Objectif d'investissement

Créé en partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD), Amundi AFD Avenir Durable assure une gestion prudente et responsable de l'épargne pour concilier placement financier et développement durable. Le fonds a vocation à s'orienter vers l'aide au développement. Il y consacre 20% de son portefeuille en moyenne. Il est de plus investi dans une sélection de fonds répondant aux critères de l'investissement responsable.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

|              | Depuis le  | Depuis le  | 1 mois     | 3 mois     | 1 an       | 3 ans      | 5 ans      | 10 ans     | Depuis le |
|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------|
|              | 29/12/2023 | 29/02/2024 | 29/12/2023 | 31/03/2023 | 31/03/2021 | 29/03/2019 | 31/03/2014 | 04/03/2009 |           |
| Portefeuille | 1,23%      | 0,91%      | 1,23%      | 4,35%      | -1,50%     | 3,91%      | 6,78%      | 23,75%     |           |
| Indice       | 0,98%      | 0,30%      | 0,98%      | 3,71%      | 3,84%      | 2,92%      | 1,69%      | 3,88%      |           |
| Ecart        | 0,25%      | 0,61%      | 0,25%      | 0,64%      | -5,35%     | 0,99%      | 5,09%      | 19,87%     |           |

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

|              | 2023  | 2022   | 2021   | 2020   | 2019   | 2018   | 2017   | 2016   | 2015   | 2014  |
|--------------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|
| Portefeuille | 4,32% | -7,90% | 0,92%  | 3,25%  | 4,14%  | -3,81% | 1,57%  | 1,12%  | -1,98% | 6,42% |
| Indice       | 3,29% | -0,01% | -0,55% | -0,47% | -0,40% | -0,37% | -0,36% | -0,32% | -0,11% | 0,10% |
| Ecart        | 1,03% | -7,89% | 1,47%  | 3,72%  | 4,54%  | -3,45% | 1,93%  | 1,44%  | -1,87% | 6,32% |

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**  
Date de création de la classe : **04/03/2009**  
Eligibilité : **Assurance-vie**  
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**  
Souscription minimum: 1ère / suivantes :  
**1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)**  
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**  
Frais courants : **1,27% (prélevés)**  
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**  
Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**  
Commission de surperformance : **Non**

### Volatilité (Source : Fund Admin)

|                            | 1 an   | 3 ans  | 5 ans  | 10 ans  |
|----------------------------|--------|--------|--------|---------|
| Volatilité du portefeuille | 3,07%  | 2,99%  | 3,17%  | 3,30%   |
| Volatilité de l'indice     | 0,05%  | 0,27%  | 0,24%  | 0,18%   |
| Baisse maximale            | -2,04% | -8,69% | -8,69% | -11,03% |

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

DIVERSIFIÉ

Commentaire de gestion

Les chiffres économiques publiés en mars ont confirmé la bonne tenue de l'économie américaine. En Europe, ils ont signalé une très légère amélioration à partir d'une situation de quasi-stagnation. Dans les pays émergents, les indicateurs ont plutôt montré des divergences entre régions. De part et d'autre de l'Atlantique, le ralentissement de l'inflation a continué, mais de façon plus graduelle que fin 2023. Sur les marchés, les rendements obligataires sont restés orientés à la hausse et les actions ont poursuivi leur ascension.

Les taux demeurent orientés à la hausse. La volatilité reste forte. Les marchés restent tirés par deux moteurs : l'évolution de l'inflation et les discours des banquiers centraux. Les marchés sont très confiants dans la baisse des taux de la BCE en juin. Lors de son dernier comité, la BCE a gardé la porte ouverte à une baisse des taux en juin. Cependant, Christine Lagarde a réitéré l'appel à la patience en matière de politique monétaire. La BCE reste prudente quant au rythme de la désinflation, notamment dans le secteur des services, et continuera de surveiller l'évolution du marché du travail, qui a fait preuve d'une grande résilience. Par contre, les marchés sont plus incertains sur la baisse des taux de la Fed en juin. En effet, la Fed n'est pas pressée de baisser les taux. La Fed considère que la croissance sous-jacente de l'économie est plus résiliente et plus forte qu'en décembre. Le discours de la Fed n'a pas changé malgré la récente accélération de l'inflation. L'histoire selon laquelle « l'inflation diminue progressivement sur un chemin parfois semé d'embûches vers 2 % » est maintenue.

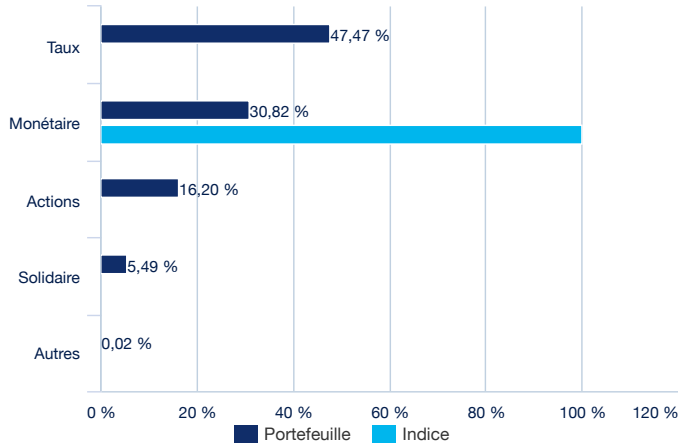
Les marchés d'actions poursuivent leur ascension, soutenus par le ton « dovish » des banques centrales ainsi que par des chiffres économiques meilleurs qu'attendu. Par ricochet, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant (+3,1%). Les Etats-Unis augmentent de (+3,1%) et sous-performent l'Europe (+4%). Les marchés de la zone euro (+4,3%) font mieux, avec comme principaux contributeurs l'Italie (+7,3%) et l'Espagne (+11,1%). Hors zone euro, le marché suédois (+3,0%) a su tirer son épingle du jeu en mars. Toujours côté marchés développés, la tendance haussière du marché nippon (+3,4%) a continué ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+2,7%) entraîné par la surperformance du marché taïwanais (+9%) et sud-coréen (+6%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) surperforment les valeurs défensives (+3,5%). En tête, le secteur bancaire (+9,1%), le secteur de l'immobilier (+8,2%) et le secteur de l'énergie (+6,8%). Le secteur des biens de consommation de base (+1,5%) ainsi que le secteur des biens de consommation cycliques (+2,2%) sont les grands perdants ce mois-ci malgré leurs performances positives. En Europe, les valeurs de croissance (+3,4%) sous-performent les valeurs dites « value » (+4,7%).

**Actualité Agence Française de Développement (AFD) :** L'Amérique centrale est une région à fort potentiel de développement pour Expertise France (EF) et le groupe AFD. À l'occasion du déplacement du directeur général d'EF, Jérémie Pellet, au Panama, au Salvador et au Mexique, voici un point sur les projets mis en œuvre dans ces trois pays. Du 11 au 15 mars 2024, Jérémie Pellet, directeur général d'Expertise France, s'est rendu au Panama, au Salvador et au Mexique dans le but de renforcer les relations avec les partenaires de la région. Expertise France est devenue un partenaire incontournable pour la mise en œuvre de la coopération régionale de l'Union européenne en Amérique centrale. L'agence y développe son activité sur des thématiques prioritaires pour les pays de la région, telles que la lutte contre la criminalité organisée, la cohésion sociale, les questions de genre, la lutte contre le changement climatique et la conservation de la biodiversité. À travers des « Initiatives Équipe Europe », Expertise France se positionne également sur de nouvelles thématiques telles que le numérique, et consolide sa position de partenaire confirmé dans le dispositif de coopération régionale européenne.

Source : [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)

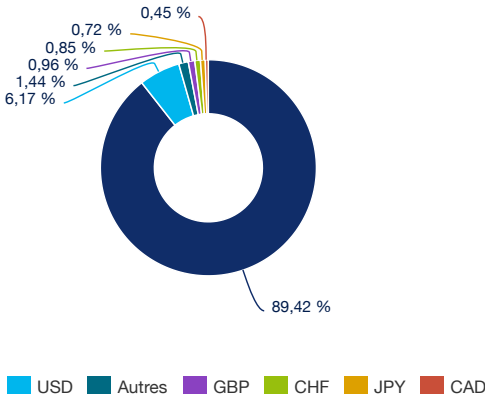


Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

|                                          | Portefeuille * |
|------------------------------------------|----------------|
| Amundi IS Euro AGG SRI ETF DR EUR D      | 18,77%         |
| AMUNDI EURO BOND ESR - S(C)              | 10,03%         |
| AMUNDI RESP INV - IMPACT GREEN BD-I2     | 10,02%         |
| CPR OBLIG 6 MOIS - I C                   | 9,93%          |
| AM M WD SRI CLT NZ AB PAB EUR (PAR)      | 9,79%          |
| PROPARCO                                 | 5,49%          |
| CPR OBLIG 12 MOIS - I C                  | 4,96%          |
| Amundi IS MSCI Eur SRI PAB ETF DRC (PAR) | 4,40%          |
| AGFRNC 0% 03/25 EMTN                     | 4,15%          |
| AGFRNC 3% 01/34                          | 3,43%          |

\* Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire

Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)



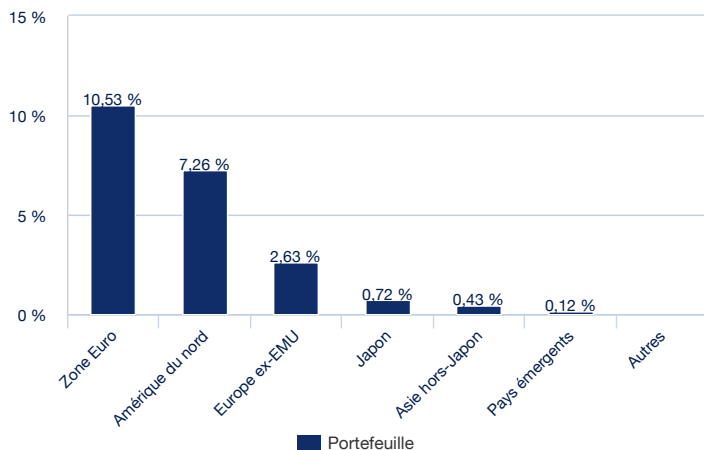
Indicateurs (Source : Amundi)

|                  | Portefeuille | Indice |
|------------------|--------------|--------|
| Sensibilité      | 2,87         | 0,00   |
| Nombre de lignes | 15           | -      |

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

## DIVERSIFIÉ ■

## Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

DIVERSIFIÉ ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



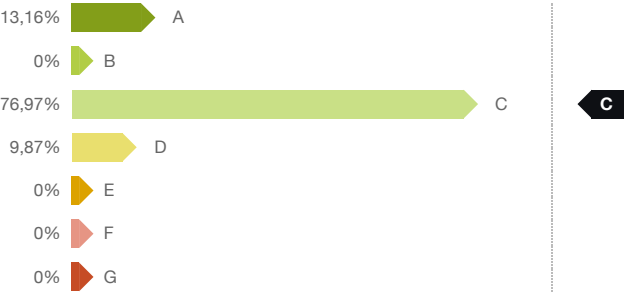
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G<sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille<sup>2</sup>

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille<sup>2</sup>



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

|               |   |
|---------------|---|
| Environnement | C |
| Social        | C |
| Gouvernance   | C |
| Note Globale  | C |

Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup> (Source : Amundi)

|                                         |      |
|-----------------------------------------|------|
| Nombre d'émetteurs                      | 14   |
| % du portefeuille noté ESG <sup>2</sup> | 100% |

<sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.  
<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.  
<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.  
Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.